

Monsieur le Vice-Président du Conseil, représentant le Président Izard

Monsieur le Président de la Communauté de communes

Mesdames et Messieurs les maires du Canton,

Mesdames et Messieurs les élus,

Chers amis,

Permettez-moi tout d'abord de vous présenter mes meilleurs vœux pour l'année 2014, qu'elle soit faite de paix, de joie et de bonheur pour chacun d'entre vous.

Je voudrais excuser, en préambule, M. Le Sous-Préfet de Saint Gaudens, Mme Carole Delga, notre députée ainsi que le Sénateur Bertrand Auban et Madeleine GAILLAC, Conseillère Générale de notre Canton.

L'année qui s'achève a été particulièrement difficile pour notre commune et pour bon nombre d'entre vous.

Nombreux ont été les décès et je voudrais à cette instant avoir une pensée pour tous ceux qui nous ont quitté en 2013 et tout particulièrement pour Henri Denard dont chacun peut mesurer quotidiennement le poids de l'absence pour notre territoire. Je n'oublierai pas non plus Jérôme Ballarin qui a perdu la vie au service de la station de Luchon-Superbagnères, au service de son pays.

Cette année 2013 aura également été marquée par les inondations qui ont frappé notre commune et nos vallées. Nous avons vécu là un moment dramatique qui a meurtri durablement aussi bien les hommes, les biens que les paysages. Aujourd'hui, même si beaucoup a été fait, notamment pour se prémunir de nouveaux risques pendant l'hiver, il reste bon nombre d'actions à réaliser pour

prévenir de nouvelles catastrophes de ce type, sécuriser les personnes et les biens, et remettre en état certains secteurs.

Chacun a pu mesurer combien il est difficile de se relever d'une telle situation, chacun a pu mesurer combien est long le chemin vers le retour à la normale. J'entends encore des sinistrés qui n'ont pas réglés leurs problèmes avec leurs assurances, chacun peut constater de visu que des hôtels n'ont toujours pas à ce jour ré-ouvert leurs portes, que des rues n'ont pas encore retrouvé un état décent. Cela n'est certes pas satisfaisant, mais il faut savoir prendre son mal en patience : petit à petit les financements sont débloqués et ils permettront une remise en état complète dès les beaux jours revenus.

Au niveau de la commune, tout a été mis en œuvre pour nettoyer au plus vite les dégâts de la catastrophe et venir en aide aux sinistrés. Je tiens à remercier une nouvelle fois tous les bénévoles, toutes les associations, toutes les collectivités qui, dans un bel élan de solidarité sont venus en aides à la population touchée. Je voudrais également remercier les équipes municipales qui se sont mobilisées tant pour la gestion directe de la crise durant la montée des eaux que pour leurs interventions sur le domaine public ou chez les sinistrés privés chez qui ils sont intervenus à ma demande.

La mise en place du plan communal de sauvegarde que nous avons souhaitée rapide, tirant ainsi les conséquences de la tempête Xynthia, a permis de gérer de façon particulièrement efficace ces nouvelles intempéries. Avec lui, la commune dispose désormais d'un outil performant au service de la sécurité de chaque citoyen qui grâce au DICRIM connaît le comportement à avoir face aux situations exceptionnelles qui nous pourrions subir.

Je voudrais particulièrement insister sur l'état de la coulée de la route de Superbagnères. Il faut savoir que nous faisons face à un phénomène géologique dont il est impossible de prévoir la fin. Cela peut intervenir demain, dans quelques semaines ou dans quelques années. Quoiqu'il en soit nous savons que le secteur concerné est un secteur à risque et qu'il convient de prendre les mesures appropriées pour protéger la route. Un projet de protection définitif est prévu dont l'ouverture des travaux est prévu pour le printemps prochain. En attendant des mesures provisoires ont été mise en œuvre et, si j'entends ça et là des craintes, je tiens à préciser que ce dispositif a jusqu'à maintenant parfaitement joué son rôle et empêché la boue et les rochers de tomber sur la route et a permis un fonctionnement normal de celle-ci pendant toutes les vacances de Noël.

Ces inondations ont eu un impact bien réel sur l'activité de notre territoire et il a fallu toute la détermination des équipes municipales pour rétablir la situation et permettre un fonctionnement quasi normal lors de la saison estivale. Il a fallu l'engagement de l'ensemble des élus que je remercie et tout particulièrement Jean-Louis Redonnet qui a été en première ligne à la tête de la COMCOM. Mais l'activité économique a bel et bien subi les conséquences de cette catastrophe : chacun aura pu se rendre compte d'une activité anormalement faible sur les mois de juin et juillet. Fort heureusement, les mois d'août (théâtre d'une excellente fréquentation) et de septembre sont venus compenser quelque peu les pertes des deux mois précédents, redonnant du baume au cœur d'une population. Nous attendons dans les prochains jours le compte-rendu de l'étude de suivi menée par COMETE pour tirer un bilan objectif de la saison estivale passé.

A n'en pas douter, les thermes ont été concernés par ce ralentissement puisque nous avons compté jusqu'à plus 700

annulations de cure chiffre qui, grâce à un travail de phoning ont été ramené à environ 400. Malgré cela au final, ce sont un peu moins de 200 curistes qui font défaut par rapport à 2012 et il est légitime de penser que le résultat eut été positif sans la catastrophe que nous avons connue.

Elle a également contribué à ralentir le programme d'investissement prévu par la collectivité contraignant même parfois à reporter certains travaux tels ceux, sous maîtrise d'œuvre de la COMCOM, liés aux programme de rénovations des rue du quartier du Courtat. J'espère que ces travaux pourront commencer dès que les conditions météorologiques le permettront. D'autres, et je dirai la quasi-totalité, ont cependant été mené à bien malgré la surcharge due à la crise.

Ainsi, la commune de Bagnères de Luchon s'est enfin dotée d'un columbarium. Celui-ci est en granit rose et il répond à une demande de plus en plus grande. Dans le courant de cet hiver, ce columbarium sera complété par un jardin du souvenir dans lequel les familles pourront venir déposer les cendres du défunt à l'aide d'un dispersoir.

Dans le cadre du pool routier, les travaux de rénovation et d'embellissement de la rue Alexandre Dumas ont été réalisés. Pour améliorer la circulation des piétons, des vélos et des prm, les trottoirs ont été considérablement élargis donnant un aspect beaucoup plus aéré et fonctionnel à cette rue. Comme toujours dans ce genre de travaux et conformément à nos engagements, le problème des branchements en plomb a été traité.

Les Jardins de Badech ou jardins partagés ont vu le jour. 18 parcelles de 100m² avec cabanes et cuves d'arrosages ont été ainsi mises à disposition à des particuliers ou association afin qu'ils puissent cultiver leur jardin. Cela permettra de faire de cet endroit un lieu de

rencontres, un lieu d'échanges et de cohésion et de préservation du milieu naturel.

Dans le cadre de la sécurisation du périmètre du cèdre, un réaménagement du Parc Thermal a été réalisé en partie par les services techniques de la ville. Il comporte un périmètre autour du cèdre engazonné doté d'un arrosage intégré et une partie bitumée en entrée avec également une zone de parking. Cette entrée a par ailleurs été traitée pour les déplacements des piétons et des pm.

Un musée a été installé cet automne à l'Hospice de France. Ce projet vise deux objectifs principaux: offrir un espace de loisir et d'éducation destiné à la population de Bagnères-de-Luchon et ses environs et mettre en valeur l'économie touristique du territoire autour de l'élément qui réunit les communes de Bagnères-de-Luchon et de Venasque: les Pyrénées, leur caractère, leur identité, une histoire commune ; bref, un élément qui, tout au long de l'histoire, a uni les deux vallées. Ce projet a été réalisé dans le cadre du POCTEFA.

Les travaux de rénovation de la gendarmerie se sont poursuivis en 2013 : la pose des fenêtres de toit, ensemble des huisseries des 21 logements, de la gendarmerie et du PGHM qui ont été remplacées.

La réfection des toilettes publique de la ville a été commencée. Les premières installations, situées rue Julien Sacaze et derrière la Maison du Curiste disposent d'un système de nettoyage automatique ce qui va conduire à un coup de fonctionnement réduit.

Le centre équestre a été lourdement impacté par les inondations au point que celles-ci ont menacé la pérennité même de l'activité. Afin de conserver cette animation équestre à la fois loisir, sport et produit touristique, et de maintenir du coup trois emplois sur le territoire, nous avons décidé d'engager des travaux conséquent pour que les

usagers de ce centre puissent bénéficier désormais d'un outil de qualité qu'ils soient pratiquant équestre ou guide à cheval.

La ville de Bagnères-de-Luchon a également participé à l'acquisition d'un nouveau treuil pour l'aérodrome qui permettra une baisse du nombre de rotations avec l'avion remorqueur, et par conséquent à la diminution des nuisances avec les riverains et du coût de la mise en l'air des planeurs.

Cette acquisition du treuil participe au Développement de la plateforme de l'Aérodrome avec la sécurisation du pourtour du terrain, les matérialisations des pistes, la poursuite des élagages qui permettront très prochainement la réouverture de l'aérodrome à la Circulation Aérienne Publique (CAP). Les travaux en régie au niveau du bâtiment de l'aérodrome sont prévus pour l'année 2014 : rénovation de la salle PMU, Aéro-club, musée de l'aéronautique, petits travaux d'électricité, travaux de maçonnerie.

Les Hôpitaux de Luchon ont connu également deux avancées importantes cette année. La première qui peut sembler bien modeste certes mais qui est éminemment symbolique, est la destruction du bâtiment de la bergerie ce qui constitue le point de départ bien réel de l'agrandissement du plateau technique. La deuxième est la pose de la première pierre de l'EHPAD d'Antichan, maison de retraite moderne qui va venir dans les deux ans remplacer l'EHPAD de Bertren. Celui-ci a rendu bien des services mais, aujourd'hui, il ne répond plus aux exigences de sécurité et d'accessibilité. Enfin ! Enfin ! dirais-je, des signaux significatifs vers la modernisation des hôpitaux de Luchon, modernisation qui se poursuivra à n'en pas douter grâce aux compétences et au dynamisme des personnels et de leur nouvelle directrice Mme Girier Diebolt.

Sur un autre registre, la remise en forme a progressé encore cette année, bénéficiant de la bonne fréquentation de la station mais également grâce à l'ouverture de produits nouveaux : bassins pour les enfants et aqua-bike notamment. Je voudrais féliciter ici les équipes et plus particulièrement le directeur M. Laurent Dupont pour son implication dans la structure. Si Luchon a un énorme potentiel dans ce domaine, le développement de cette activité nécessite cependant l'agrandissement du centre et l'adaptation des produits aux demandes de la clientèle. C'est la raison pour laquelle nous avons réalisé en 2013 une étude de faisabilité technico-économique qui prévoit l'extension des bâtiments et le positionnement nouveau de certains de nos produits. Nous allons maintenant travailler à la concrétisation des préconisations faites dans cette étude pour aboutir à terme à la construction d'un véritable centre dédié au bien-être sur Luchon.

La station de Luchon-Superbagnères a connu une saison record tant en journée ski qu'en chiffre d'affaire. Certes l'abondance de neige a joué un rôle important mais elle également contribué à rendre la gestion de la station difficile et onéreuse. Malgré ces charges importantes, la régie a réussi dégager un bénéfice de plus de 350 000€ lesquels, et cela n'a été rendu possible que par la reprise de la station, ont été intégralement réinvestis dans la station : Changement du moteur du Télésiège de Hount, achat du canon avalancheur, réalisation des travaux de terrassement sur les pistes. Ayant constaté la fragilité du secteur du Céciré, nous avons choisi de sécuriser le secteur Marmotte grâce au canon avalancheur et le secteur Hount en installant un réseau de neige de culture pour un montant de plus de 1 millions d'euros. Au total, depuis mars 2008, ce sont près de 8 millions d'euros qui ont été financés par le SIGAS.

Parallèlement à cela, nous avons, suite, à la reprise en régie de la station dont j'ai toujours dit qu'elle était temporaire, poursuivi le travail pour un nouveau mode d'exploitation. Cela nécessite une évolution du SIGAS vers un syndicat mixte incluant la COMCOM. Le conseil syndical de cette dernière en a voté en décembre le principe. Désormais, nous travaillons à la mise en place des statuts de ce syndicat mixte pour concrétiser cette volonté commune. A côté de cela, nous avons approché un certain nombre d'actionnaires potentiels pour la SEM en indiquant clairement que la participation à la SEM ne pouvait pas, en tout cas pas dans un premier temps, donner droit à des dividendes : chaque euro de bénéfice devant être réinvesti dans la station ! Des entreprises impliquées sur notre territoire ont accepté ce principe, ce qui ouvre désormais le travail de constitution de la SEM et par la suite de la reprise de l'exploitation de la station par celle-ci.

Nous savons tous que, par manque d'investissements réalisés par le passé, il est nécessaire aujourd'hui de rattraper le temps perdu. C'est la raison pour laquelle nous avons ardemment travaillé sur le dossier du télésiège débrayable du Céciré et aujourd'hui le dossier technique est achevé et les demandes de travaux sont à l'instruction. Cela signifie que dès lors que le plan de financement sera abouti, il sera possible d'engager les travaux. Par ailleurs, le dossier du permis de construire pour l'aménagement de l'hôtel Isard a été déposé pour permettre un lancement des travaux courant 2014. Tous ce travail résulte de l'implication permanente des élus du SIGAS et de l'engagement quasi passionnel du directeur de la station P. Gaut, lequel doit pouvoir s'appuyer sur la grande compétence de ces équipes.

Au niveau des thermes, 2014 sera également l'année des grands travaux puisque les travaux de récupération énergétique seront enfin

réalisés. Cela a pris beaucoup de temps mais les dossiers techniques et administratifs sont complexes et quand on sait que ces attermoissements ont permis d'économiser près de 3 millions d'euros on se dit que, ma foi, cela valait sans doute le coup d'attendre. L'offre thermale va également être renforcée en 2014 avec la mise en place d'une prestation « Equilibre poids santé » qui s'adresse plus particulièrement aux curistes en situation de surpoids, de séances d'osthéopathie aquatique, de nouveaux ateliers thématiques et d'un nouveau partenariat avec la crèche. C'est là le fruit du travail mené par la directrice des Thermes, Mme Annabi et l'ensemble des personnels aura à cœur de mettre en œuvre.

L'année 2014 sera marquée par une avancée importante au niveau social avec la mise place de nouveaux statuts procurant de nouveaux avantages et de nouveaux droits pour les personnels. Fruit de négociation avec les représentants des personnels et des syndicats, ces nouveaux statuts vont permettre une reconnaissance du travail des personnels, une déprécarisation de l'ensemble de ceux-ci et vont enfin permettre, après tant d'années d'incurie, de rendre leur situation conforme à celle du droit du travail en vigueur en France.

Passée sans doute trop inaperçue, la pérennisation du remboursement des cures à hauteur de 65% a été votée dans le cadre du PLFSS sous la forme d'un amendement auquel le CA du CNETH dont je fais partie a largement contribué. C'est là encore un signe positif pour le thermalisme et je me félicite du travail que nous avons su mener auprès des ministres et des parlementaires de tous bords pour les convaincre du bien-fondé de notre demande.

Dans le même état d'esprit, nous avons avec l'association de maires des communes thermales dont je suis vice-président, combattu avec succès un amendement visant à transférer la taxe sur le produit des

jeux aux intercommunalités, préservant ainsi l'intérêt des communes thermales.

Dès mon arrivée en mairie, j'ai milité soutenu par J. Peyrafitte et H. Denard pour une prise en compte du thermalisme dans les actions de la confédération pyrénéenne. Si cela n'a pas été possible, cela a permis des échanges avec le président de la REGION qui l'ont convaincu de mener une campagne de promotion des stations thermales de Midi-Pyrénées. J'étais avant-hier à l'aboutissement de ce travail avec la présentation du plan d'action qui va être mis en œuvre et plus particulièrement du spot TV lequel va être diffusé sur les chaînes nationales et va donner une image dynamique du thermalisme midi-pyrénéen.

Autre projet d'envergure à destination de notre jeunesse, la réhabilitation de l'école de la rue Hortense va débiter dès le mois de mars prochain. Le plan de financement est calé et nous avons eu confirmation hier de l'acceptation du permis de construire. Cet investissement important montre volonté forte de soutenir l'éducation et de doter élèves et enseignants d'un outil répondant aux exigences pédagogiques actuelles.

Nous poursuivrons, cette année, des actions engagées précédemment comme par exemple l'investissement pour l'amélioration des locaux de la gendarmerie ou la modernisation des toilettes publiques.

Nous porterons également en 2014 une attention particulière au golf qui a terriblement souffert des inondations, avec une remise en état méticuleuse du parcours.

Retardés par des incompréhensions avec le maître d'œuvre, les travaux sur les tympans de l'église et sur les fresques vont enfin pouvoir être lancés, (j'ai reçu hier les derniers éléments techniques

du maître d'œuvre) et comme nous sommes œcuméniques, nous allons engager des travaux pour consolider la façade du temple. Le plafond du Casino pour lequel nous attendons un financement exceptionnel sera lui aussi reconstruit en 2014 et, concernant les jeux, un appel à candidature pour la reprise va être très prochainement lancé.

Au niveau de l'évènementiel, nous retrouverons l'ensemble des animations qui font la force et la fierté de notre ville. Dans quelques semaines que dis-je, quelques jours, le Festival des Créations télévisuelles va une nouvelle fois nous offrir le meilleur de la télé sous l'égide des meilleurs de la télé, Patrick Poivre d'Arvor et Serge Moati sans oublier les bénévoles et toute l'équipe du festival avec à leur tête Claude Coret que l'on savait femme de mérite et qui est désormais aussi une femme d'honneur, puisque je viens d'apprendre qu'elle fait partie de la dernière promotion de la Légion d'Honneur. J'avoue que cela m'a un peu surpris au vu de son prénom car je croyais que pour être honoré ces temps-ci dans le Comminges il fallait s'appeler Jean-Louis (Idiart et Puissegur pour la légion d'honneur) et Montastruc (pour l'Académie de Médecine).

Le Festival Jazz en Cordée suite à une première édition prometteuse va nous enchanter ou plutôt nous enjazzer au mois de mars avec une programmation d'exception. Merci à tous ces bénévoles sous la houlette de Julie Chochon qui créent dans notre ville un évènement remarquable.

Puis viendra en été, le temps du Tour de France. Pour la troisième fois depuis 2010, le Tour fera étape à Luchon. Je remercie C. Prudhomme de la confiance qu'il nous renouvelle mais l'arrêt du Tour le 22 juillet suivi d'un nouveau passage le lendemain est à n'en pas douter la conséquence inattendu de la relance du jumelage avec

Harrogate, relance menée avec enthousiasme et conviction par Mike Jones, et est liée au Grand Départ du Tour depuis le Yorkshire. Nul doute que l'association des bénévoles mettra, comme toujours, du cœur à l'ouvrage pour cet évènement.

Enfin, la fête des fleurs promet d'être toujours plus belle en 2014, mais de cela nous aurons l'occasion de reparler plus tard.

Tout ce travail, toutes ces animations ne pourraient se réaliser sans l'implication des services de la ville aux quels je tiens à rendre hommage. C'est pour moi aussi l'occasion de remercier et de féliciter pour son travail le DGS J. Enot.

Ces propos sur l'action menée en 2013 et le programme prévu pour 2014 ont sans doute parus un peu long mais ils ont le mérite de présenter un panorama quasi complet de ce qui a été fait et de ce qui nous attend à courts termes.

Loin des visions pessimistes et des relents de sinistrose parfois véhiculés injustement, le potentiel de Luchon est intact. Malgré la crise depuis 6 ans, si les thermes ont régressés de 7% (mais n'avaient-ils pas baissés de 23,5% les six années précédentes ?), la fréquentation de la station de Luchon-Superbagnères a quasiment doublée, depuis 6 ans, la fréquentation estivale a progressé de 14%, celle de LFBE de 6%. Ces indicateurs montrent que l'attractivité de Luchon est retrouvée et que les Luchonnais peuvent avoir confiance dans l'avenir de leur ville et je les invite à partager ces propos de Jean Jaurès : «Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent et une confiance inébranlable dans l'avenir.»

Je terminerai en vous souhaitant une bonne année 2014 et en vous laissant à la méditation, sous forme d'hommage à une légende des temps modernes qui nous a quittés récemment, Nelson Mandela :

« En faisant scintiller notre lumière, nous offrons aux autres la possibilité d'en faire autant. »